

168

Bâtir une architecture solidaire: sensibiliser, concevoir et construire
École Paul Bayrou, Saint-Antonin-Noble-Val (82)
Boucherie Bernadac, Mirepoix (09)



9 771638 477601

*Journal de la Maison de l'Architecture
Occitanie-Pyrénées*

Juin 2019
2,50€



Les enfants du village de Grynfogel jouent sur la place éphémère. © Luisa Fernanda Sáenz Suárez



Maison de l'Architecture
Occitanie-Pyrénées

45, rue Jacques Gamelin
31100 Toulouse
05 61 53 19 89

contact@maison
architecture-mp.org

Entrée libre
du lundi au vendredi
de 9h30 à 12h30
et de 14h à 17h30

Plan Libre
Journal de la Maison de l'Architecture
Occitanie-Pyrénées
Dépôt légal à parution
N°ISSN 1638 4776

Directeur de la publication
Raphaël Bétillon
Rédacteur en chef
Mathieu Le Ny
Comité d'animation
Guillaume Beinat, Raphaël Bétillon, Vincent Boutin
Olivier Cugullière, Barthélémy Dumons,
Jocelyn Lermé, Philippe Moreau,
Anissa Mérot, Gérard Ringon, Mathieu Sudres

Coordination
Florence Dalibard
Cahiers de l'Ordre
Christine Desclaux

Ont participé à ce numéro
Philippe Moreau, Lucas Kanió Dutra,
Vincent Boutin, Barthélémy Dumons

Direction Artistique
Pierre Vanni
Mise en page
Documents
Impression
Rotogaronne

Pour écrire dans Plan Libre, contactez
le bureau de rédaction à la Maison de
l'Architecture Occitanie-Pyrénées. La rédaction
n'est pas responsable des documents
qui lui sont spontanément remis.

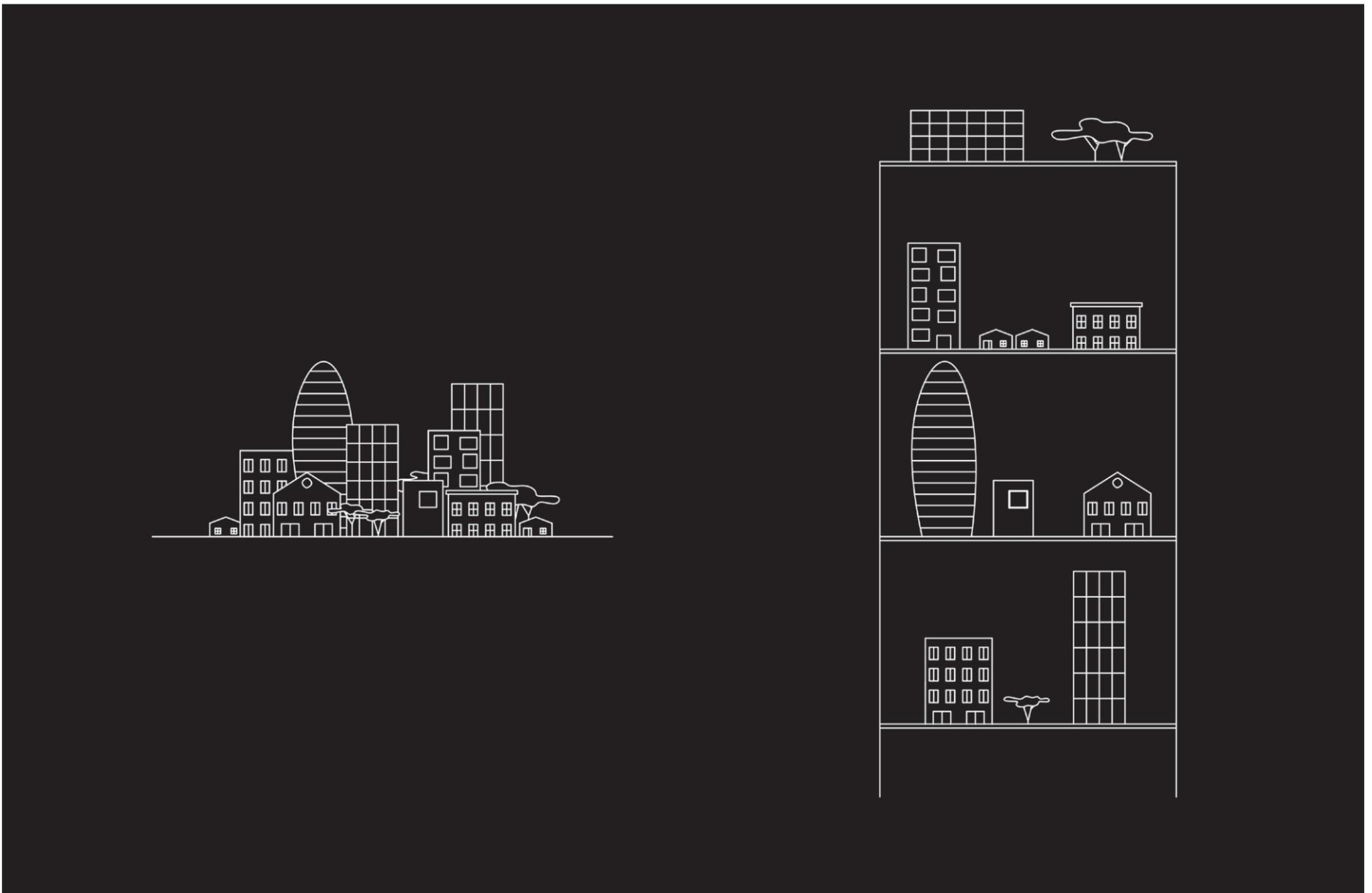
Plan Libre est édité tous les mois
à l'initiative de la Maison de l'Architecture
Occitanie-Pyrénées avec le soutien du Ministère
de la Culture/DRAC Occitanie, de la Région
Occitanie Pyrénées-Méditerranée, du Conseil
Départemental de la Haute-Garonne, de Toulouse
Métropole et de son Club de partenaires:
ConstruirAcier, Feilo Sylvania, Prodware,
Technal et VMZinc.



ÉDITORIAL

Au terme de 13 heures de débats à l'Assemblée Nationale, le projet de loi « pour la restauration et la conservation de la cathédrale Notre-Dame de Paris [...] » a été adopté en première lecture dans la nuit du 10 au 11 mai par 32 voix, 5 contre et 10 abstentions. Franck Riester, ministre de la culture, a évoqué une situation inédite et un chantier à venir exceptionnel, ambitieux, unique, pour la justifier: perte de mémoire ou méconnaissance des restaurations et des reconstructions farineuses qui ont suivi les deux conflits mondiaux? 47 votants, 8% des 577 députés: participation exceptionnelle pour une procédure d'exception! L'examen et le vote ayant été « renvoyé à la commission des affaires culturelles et de l'éducation, à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du Règlement »! Ce besoin d'accélérer à tout propos me renvoie l'image d'un clip de la sécurité routière rappelant que plus on va vite plus le champ de vision se rétrécit...

L'art. 9 interpelle: « [...] dans la mesure strictement nécessaire à l'atteinte de cet objectif, ces ordonnances peuvent prévoir des adaptations ou dérogations [...] aux règles en matière d'urbanisme, d'environnement, de construction et de préservation du patrimoine, en particulier en ce qui concerne la mise en conformité des documents de planification, la délivrance des autorisations de travaux et de construction... ainsi que l'archéologie préventive...aux règles en matière de commande publique[...] » En bref on se précipite pour suspendre plus d'un siècle de législation et un système exceptionnel qui ont fait leurs preuves. Or, les choix pour la restauration nécessitent une approche scrupuleuse, réfléchie, méthodique et scientifique. Les instances patrimoniales, architectes en chefs des monuments historiques, conservateurs, archéologues, historiens, (dont les universités ayant réalisé les levés 3D), entreprises et compagnons, sont performants et compétents, pour sécuriser l'édifice, réaliser les diagnostics, établir le projet de restauration des maçonneries, des charpentes et couvertures et les valider avant mise en œuvre. Il sera alors possible d'établir un cahier des charges pour concevoir, ou non, une flèche. L'intervention architecturale se fondera et trouvera sa légitimité dans le dialogue avec le monument, le lieu, et son histoire vraie ou fantasmée. Refaire la flèche de Viollet le Duc? Pourquoi pas, elle était tellement à sa place que, face au massif occidental, j'ai dû cligner des yeux pour ne pas la voir! C'était probablement l'un de ses meilleurs projets. Pour autant, une fois respectées les conditions mentionnées ci-dessus, doit-on dénier à notre époque sa capacité à créer dans le respect du monument, de son histoire, et d'apporter une « évidence » architecturale contemporaine? Je crois aux talents des architectes au-delà des branquignols qui rêvent de faire du Disneyland sur les hauts du monument! Note d'optimisme: entre « réinventer » Paris et « fantasmer » Notre Dame, félicitons-nous que depuis 30 ans European permette de réfléchir à la façon de fabriquer la ville. C'est un modèle vertueux, européen, où il est davantage question de réflexion que d'argent. « Il faut éteindre la démesure encore plus que l'incendie » (attribué à Héraclite d'Ephèse) ● Philippe Moreau



Bâtir une architecture solidaire

sensibiliser, concevoir et construire

Lucas Kanyó Dutra est architecte croate brésilien et enseignant à l'ENSA Toulouse. Il mène une activité de recherche sur le rôle de l'architecte dans les actions d'urgence: une contribution à la pédagogie en architecture, en thèse de doctorat à l'École doctorale Temps, Espaces, Sociétés, Cultures (TESC) de l'université de Toulouse Jean-Jaurès.

168 p.3

ENSEIGNEMENT

Juin 2019

SITUATION RÉELLE DANS L'ENSEIGNEMENT

Les écoles nationales supérieures d'architecture passent par des transformations: les anciennes méthodes pédagogiques, avec cours magistraux et ateliers de projets entre quatre murs, sont de plus en plus assortis de modules d'enseignement qui placent les futurs professionnels dans des situations réelles et qui engagent les étudiants sur des projets concrets et surtout utiles. De cette façon, ces derniers expérimentent plusieurs phases du projet: sa programmation bien sûr, mais aussi l'appréhension des contraintes constructives par le contact direct avec les maîtres d'ouvrage, ainsi que les contraintes d'usage avec les futurs usagers. De plus, de nouveaux dispositifs pédagogiques sont insérés dans diverses situations de vulnérabilité pour apporter des résultats concrets et positifs aux habitants des bidonvilles, squats, quartiers vulnérables, en partenariat avec des associations, des collectivités, et liés aux demandes de la société civile. Au-delà des enjeux réels, ces modules visent des pratiques de collaboration entre métiers, la participation avec les habitants, et les coopérations entre acteurs, usagers et concepteurs. À l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse (ENSA Toulouse), les étudiants ont l'opportunité d'acquérir de nouvelles compétences en lien avec les univers professionnels de leurs enseignants. De cette façon, ils amènent les étudiants à expérimenter d'autres thématiques de projet, à acquérir de nouvelles compétences et à consolider leur culture générale. Ils sont aussi particulièrement ouverts aux expérimentations pédagogiques et, dans ce sens, participent à une évolution importante dans la dynamique pédagogique de l'école.

BÂTIR UNE ARCHITECTURE SOLIDAIRE

Au premier semestre de 2018, les étudiants de 3^e année de licence ont eu l'occasion de participer au module d'ouverture «Bâtir une Architecture Solidaire: sensibiliser, interpréter et

concevoir» (BAS), enseignement sous la direction de l'architecte croate-brésilien, doctorant et co-délégué d'ASF à Toulouse Lucas Kanyó Dutra et sous la supervision de l'architecte et philosophe Stéphane Gruet.

Depuis 2015, Lucas Kanyó Dutra développe un partenariat entre l'école d'architecture et la Direction des Solidarités et de la Cohésion Sociale de la Mairie de Toulouse. Fruits de ce partenariat, des projets pédagogiques ont été mis en place. Par exemple en 2017, dans le cadre du module d'ouverture «Construire pour Comprendre» dirigé par l'enseignant Yann Josse, les étudiants ont conçu et construit le bâtiment léger (la Maille-house/AbriT)*. L'objectif premier de ce module était une meilleure compréhension de l'architecture à travers la construction. Le bâtiment réalisé a été implanté dans un camp transitoire (Rupé) dans le but d'héberger une famille démunie à Toulouse grâce à ce partenariat. En 2018, l'enseignement «Bâtir une Architecture Solidaire: sensibiliser, interpréter et concevoir» poursuit quatre objectifs: **(1)** sensibiliser les étudiants sur le sujet de la vulnérabilité et du mal logement ainsi que sur l'architecture sociale et solidaire; **(2)** mettre en analyse les enjeux sociaux dans le programme architectural et trouver des solutions positives, pertinentes et efficaces pour les habitants et les acteurs sociaux; **(3)** accentuer l'importance du processus du projet dans sa totalité, et non uniquement sur le résultat final; **(4)** présenter des nouvelles compétences comme mener une recherche avec les habitants en respectant un cadre éthique, ou encore de créer un plan d'action pour l'aboutissement d'un projet solidaire/humanitaire et résilient.

Au travers des visites des différents types d'hébergement d'urgence à Toulouse, des campements officiels au squat de Purpan (géré par l'association CEDIS - Collectif d'Entraide et d'Innovation Sociale), puis avec des entretiens et des enquêtes au campement du Rupé et au Village transitoire de Grynfogel, les étudiants ont ainsi bien perçu la réalité des habitants. De cette façon deux programmes de projet cohérents pour chaque campement ont été élaborés puis construits par les habitants et étudiants, conduisant ainsi à un vrai processus participatif.

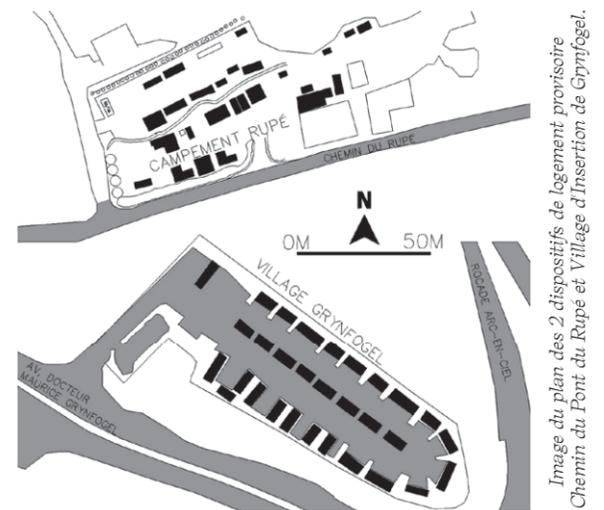


Image du plan des 2 dispositifs de logement provisoire
Chemin du Rupé et Village d'Insertion de Grynfogel.

LA CONTEXTUALISATION PAR LES ÉTUDIANTS DES DISPOSITIFS DE LOGEMENT TEMPORAIRE

Le campement du chemin du Rupé, au nord-ouest de Toulouse, et le village d'insertion de Grynfogel, près du parc de la Ramée, sont des dispositifs de logement intermédiaire qui permettent l'accès provisoire au logement à des ressortissants européens qui ne réunissent pas encore toutes les conditions d'accès au logement social. L'association A.V.E.C.** à Rupé et SOLIHA31 à Grynfogel ont pour mission l'accompagnement des familles dans leur insertion éducative et médicale, ainsi que dans leur recherche d'un emploi. Un contrat de travail est en effet le sésame qui permet l'acceptation de leur demande de logement social. (suite p.4)

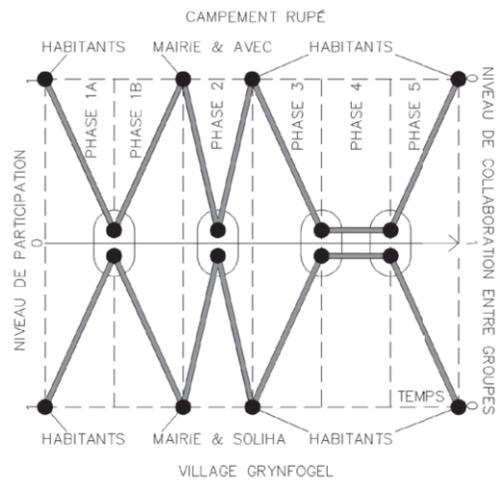
*Projet Maille-House/AbriT de 2015 à 2017, présenté dans le Plan Libre 152 - octobre 2017

**Actions pour Vaincre l'Exclusion de Citoyens

Notons que ces deux dispositifs ont des histoires de formation différentes: Rupé est un campement informel créé par ses habitants, alors que la construction du site de Grynfogel a été financée par l'Union Européenne et effectuée par la Mairie de Toulouse, en réponse au problème du mal-logement des ressortissants européens vulnérables. Le contraste entre les deux camps saute aux yeux: À Rupé, les familles ont acheté les caravanes et construit leurs annexes avec des matériaux de récupération (bois, tôle etc). Le très faible investissement, et notamment l'absence de traitement du sol, favorisait l'omniprésence de la poussière et de la boue. À Grynfogel, les mobil homes achetés par la mairie disposent d'installations sanitaires individuelles et tous les chemins sont goudronnés. Les observations, les recherches et les entretiens réalisés sur les deux sites ont montré que le temps de séjour moyen à Rupé est nettement plus long qu'à Grynfogel: la grande majorité des familles est à Rupé depuis plus de 5 ans alors que l'on reste à Grynfogel 1 an et demi en moyenne. Une des raisons de cette différence est la sélection des familles destinées à être logées à Grynfogel, sélection inexistante à Rupé. L'attachement à l'espace change du simple fait de la perspective de pouvoir obtenir rapidement ou pas un logement en dehors du campement. Le niveau de confort à Rupé étant beaucoup plus faible qu'à Grynfogel, les programmes de projet pour ces deux campements ont été très différents.

DES CONTRAINTES RÉELLES DANS L'EXERCICE PÉDAGOGIQUE

Un des objectifs de l'enseignement était de répondre aux contraintes réelles: temps d'exécution, 3 jours maximum pour la construction et budget 850 euros pour chaque camp (1700 euros en tout). À partir du résultat de leurs recherches et enquêtes, les habitants de chaque camp se sont vus proposer et ont acceptés ces programmes différents. Ces propositions ont été validées par les associations puis modifiées ultérieurement suite aux projets de réaménagement déjà prévus par la Mairie de Toulouse.



Interfaces participatives et collaboratives pendant les phases des projets: 1A prospection et recherche, 1B programmation, 2 conception, 3 projet exécutif, 4 réalisation, 5 usage.

LES PROJETS À RUPÉ ET À GRYNFOGEL

Dès le départ les étudiants ont été partagés en deux groupes, un pour chaque camp. Après validation des programmes par les différents acteurs et les habitants, au moment de la conception des projets, chaque groupe a été divisé en trois équipes: dessin/communication/logistique. Le rôle de l'enseignant était celui de consultant destiné à vérifier la production des documents et les contacts avec les personnes de l'extérieur. De plus, les équipes de chaque camp devaient travailler ensemble pour échanger des informations et augmenter ainsi l'efficacité des deux groupes. À partir des résultats de leurs recherches et enquêtes, et à l'unanimité, les étudiants ont décidé de répartir la somme globale de manière non égalitaire, les besoins de Rupé étant apparus clairement plus importants. Ce choix a été bien accepté par les maîtres d'ouvrage et par les futurs bénéficiaires. C'est ainsi qu'à Grynfogel, l'action proposée a été la création d'une place temporaire où seraient construits du mobilier extérieur en matériaux de récupération ainsi que des marelles et des jeux en pneus pour les enfants.

Côté Rupé, l'enjeu était de créer un chemin sec allant des logements jusqu'aux sanitaires collectifs et à la buanderie, la construction d'un auvent à l'entrée, et la peinture de ces sanitaires. Cependant les étudiants ont appris de la Mairie qu'elle avait déjà prévu des travaux d'amélioration du sol et le déplacement temporaire des caravanes à l'intérieur du camp, de sorte que seul le sol devant l'entrée des sanitaires et le auvent ont finalement été construits. Les pièces de l'auvent de Rupé et le mobilier extérieur en matériaux de récupération pour Grynfogel ont été réalisés par les deux équipes conjointement et simultanément au Recyclo'bat, et les travaux des deux camps effectués à des dates différentes en mai 2018.

LES CONSÉQUENCES ET UNE CONTINUATION ?

L'envergure du projet avait beau être modeste, et le temps ainsi que les ressources financières réduits, à travers ce module d'enseignement les étudiants ont eu l'occasion de passer par toutes les phases du projet: la prospection, la programmation, la conception et le chiffrage pour arriver à la construction. La collaboration, l'échange approfondi avec les maîtres d'ouvrage, les maîtres d'usage et les bénéficiaires ont été les fondations pour la réalisation de ces 2 projets. À la suite de cette expérience en 2018, pour ce premier semestre 2019, en combinant les 2 modules d'enseignement BAS et CC (Concevoir et Construire, de Yann Josse), les projets réels dans des situations vulnérables se poursuivront. Chaque module prendra en charge différentes phases du projet: BAS les premières (recherche, programmation et préconception) et CC les dernières (conception, projet exécutif et construction).

L'objectif de cette combinaison est d'augmenter le pouvoir d'action des étudiants à travers une aide financière plus importante, une main-d'œuvre plus nombreuse et une période plus longue pour sa réalisation. Chaque étudiant pourra ainsi approfondir sa maîtrise des phases étudiées dans le module qu'il suit en expérimentant des moments de projet auxquels il n'est pas habitué ●

Remerciements à l'équipe administrative de l'ENSA Toulouse Audrey Hernandez, Hélène Mahieu, Farida Aouladomar, Sarah Barrière, Pierre Fernandez, Ewan Lornois, Mathieu Blanc, Yann Josse et Stéphane Gruet
Félicitation aux étudiants Anna Arentiny, Camille Geindre, Inés Schlayer Armillas, Gabriel Henry, Léa Diubek, Léna Boulyndine, Lucas Gaudinet, Luisa Fernanda Sáenz-Suárez, Maria Fernanda Diaz, Maria Roszczyk, Solveig Raudin, Manon Cubizolles Schummer, Marion Blineau, Mathieu Reynes, Raphaëlle Auguy, Salma Oubelkas, Valentine Bats, Vincent le Bihan



Photos de la ligne supérieure et de la ligne centrale (droite): Projet de l'auvent protecteur aux habitants du Rupé
Photos de la ligne inférieure et de la ligne centrale (gauche et centre): Projet de la place éphémère et l'événement avec les familles de Grynfogel

LA GAZETTE

Juin 2019

18/05/2019

DANS LES PAS DE L'ARCHITECTE JEAN ALGAYRÈS

Office de tourisme de Lavelanet

Le Mois de l'architecture en Occitanie offre à chacun d'entre nous la possibilité de mieux vivre et comprendre l'architecture! La Direction régionale des affaires culturelles et le réseau des acteurs de l'architecture conjuguent leurs efforts pour offrir une 3^e édition du Mois de l'architecture en Occitanie. L'évènement sera placé cette année sous le signe des 60 ans du ministère de la Culture. Dans ce cadre-là, le Pays d'art et d'histoire vous invite à porter un nouveau regard sur la création contemporaine du territoire, en compagnie de l'architecte Barthélémy Dumons – Agence Architecture et Paysage – qui nous amènera dans les traces de Jean Algayrès. Formé à l'école des Beaux-Arts de Paris par Jean Faugeron, J. Algayrès (1926-1987) est un architecte qui a fait ses premières armes en Ariège de 1955 à 1960. Cinq années en pleine période de prospérité industrielle qui lui

ont permis de réaliser plusieurs villas très originales, quelques magasins et deux collectifs. Nous visiterons quelques-unes de ses œuvres dans la ville de Lavelanet. (lire la chronique 1 image / 1 commentaire, p.8)

14/06/2019

ARCHITECTES NOUS COMPTONS SUR VOUS !

Rendez-Vous de l'Architecture

Devenez parrain/marraine des jeunes inscrits qui prêteront serment le 14 juin à 17h, lors des Rendez-Vous de l'Architecture d'été à La Grande-Motte. La soirée se clôturera par un apéro-festif! Inscrivez-vous par mail à l'adresse suivante: mmarin@architectes.org

JUSQU'AU 16/06/2019

LE 11 CONTI THOMAS SCHÜTTE «TROIS ACTES»

La Monnaie - 11 quai de Conti, 75006 Paris

Le 11 Conti - Monnaie de Paris nous offre la première rétrospective parisienne de Thomas Schütte (né en 1954

et vivant à Düsseldorf), artiste allemand majeur et inclassable, Élève de Gerhard Richter à la Kunstakademie de Düsseldorf jusque dans les années 80. Les œuvres de Thomas Schütte, qui déclare que « ses œuvres ont pour but d'introduire un point d'interrogation tordu dans le monde », s'intègrent parfaitement au sein du projet de la Monnaie de Paris d'exposer les grands sculpteurs des XX^e et XXI^e s. Commissaire: Camille Morineau (Directrice des Expositions et des Collections de la Monnaie de Paris) Cre associée: Mathilde de Croix (Commissaire d'exposition à la Monnaie de Paris). L'occasion de visiter, pour ceux qui ne connaissent pas cette noble institution, dernière usine en activité au cœur de Paris, cette œuvre de l'architecte Jacques-Denis Antoine réalisée entre 1771 et 1776, incendiée par la Commune de Paris mais reconstruite à l'identique, et le petit hôtel de Conti (construit par Jules Hardouin-Mansart en 1669). L'ensemble réorganisé et habilement réhabilité de 2010 à 2018 par l'atelier d'architecture AAPP Philippe Prost à la suite d'un concours (2009), mérite le détour.

11/06 – 16/06/2019

FAV

www.festivaldesarchitecturesvives.com

Du 11 au 16 juin 2019 se tient à Montpellier le Festival des Architectures Vives. Pour sa 14^e édition, la manifestation s'interroge sur la Beauté. Dix pavillons éphémères conçus par de jeunes architectes prennent place dans des cours d'hôtels particuliers de la vieille ville. Une manière originale de redécouvrir le patrimoine et de mieux appréhender les liens entre architecture et arts plastiques. Accès libre et gratuit.

JUSQU'AU

16/06/2019

LE MOIS DE L'ARCHITECTURE EN OCCITANIE CONTINUE !

Jusqu'au 16 juin profitez d'une programmation sur mesure pour découvrir l'architecture moderne et contemporaine de la région. Ne ratez pas le temps fort sur l'architecture proposé par la Maison de l'Architecture Occitanie-Pyrénées en partenariat avec la Médiathèque

José Cabanis et retrouvez l'ensemble des événements sur l'agenda électronique de la DRAC Occitanie: <https://openagenda.com/mois-de-larchitecture-en-occitanie-2019>

15/05 – 28/09/2019

SHELTER L'ARCHITECTE FACE À L'URGENCE

www.la-fenetre.com

À l'occasion d'une exposition ambitieuse et originale, le centre d'art La Fenêtre s'interroge sur les dispositifs d'accueil face à l'urgence. Dans une approche transdisciplinaire relevant à la fois de l'architecture et de la démarche artistique, Christian Gros, le commissaire, propose de dépasser la notion d'abri primitif et élémentaire. Ce faisant, il réintroduit la possibilité pour ces constructions de répondre durablement aux problématiques sociales, culturelles et urbaines des populations concernées. Au-delà d'un simple refuge, l'abri peut ainsi devenir une architecture à part entière. Exposition ouverte du mercredi au samedi de 15h à 19h, 3€ – 27, rue Frederic Peysson, 34000 Montpellier.

CONDOLÉANCES PATRICK PÉREZ

L'école Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse a appris avec une très grande émotion la disparition de Patrick Pérez, architecte, anthropologue et maître de conférence à l'ENSA Toulouse le 11 avril dernier. La disparition brutale et injuste de notre collègue et ami nous laisse désespérés. Pour notre communauté académique c'est une grande perte et même une sorte de désastre compte tenu de la richesse de ses travaux, de son engagement et des multiples projets auxquels il donnait son énergie. L'école d'architecture toute entière adresse à sa famille et à ses proches, ses profondes condoléances. Un hommage sera organisé en son honneur; une communication sera faite ultérieurement.

PRIX ARCHITECTURE OCCITANIE

Merci à tous les architectes ayant soumis leurs candidatures pour le Prix Architecture Occitanie 2019!

LES RENDEZ-VOUS D'ÉTÉ DE L'ARCHITECTURE

Les inscriptions* sont ouvertes!

L'Ordre des architectes Occitanie a décidé de réunir la profession au Palais des Congrès, le 14 juin, sur le thème de «l'architecture de bords de mer». Célèbre pour ses pyramides de béton, la Grande-Motte est la grande œuvre de Jean Balladur. Symbole de l'architecture des années soixante-dix, exposée à un risque de submersion marine, la station balnéaire s'engage aujourd'hui dans un grand projet de renouvellement urbain. La découverte de cette étrange cité est l'occasion d'échanger sur l'architecture, le développement et le climat.

Programme

- 9h30 Accueil des participants
- 10h Conférence: La Grande-Motte Ville Paysage par Pierre Pillet, Paysagiste de La Grande-Motte. ■ 11h Visites guidées, Balade architecturale (inscription obligatoire, places limitées)*
- 12h30 Cocktail d'ouverture Philippe Gonçalves, Président

de l'Ordre des Architectes (sur réservation)* ■ 14h30 Conférence: La Grande-Motte Ville Port par François Leclercq, Architecte et Urbaniste. ■ 15h30 Table-ronde: Architecture de bords de mer, animée par Renaud Barrès, Directeur du CAUE34, Architecte-Historien et Urbaniste, avec Stéphane Rossignol, Président de l'Agglomération du Pays de l'Or, Maire de La Grande-Motte, François Leclercq, Architecte Urbaniste et Frédéric Rossano, Paysagiste, Maître de Conférences ENSA.S, Directeur Laboratoire AMUP. «Face aux défis de l'urbanisation et de la montée des risques naturels, comment le territoire littoral se réinvente au regard des nouveaux challenges contemporains, environnementaux, de mobilité, d'attractivité et de résilience urbaine pour concilier les enjeux et objectifs fixés par les différents acteurs majeurs du territoire? Quels sont aujourd'hui les projets littoraux qui témoignent de la vitalité et de la qualité de l'architecture contemporaine? Quel est l'avenir du territoire littoral, dans sa globalité complexe, composée de

sa partie marine et liquide et de sa partie terrestre? ■ 17h30 Remise des Prix du concours étudiant «l'habitat flottant» et Prestation de serment des jeunes inscrits à l'Ordre des Architectes Occitanie. En partenariat avec les Maisons de l'Architecture Occitanie et les Écoles Nationales Supérieures d'Architecture de Montpellier et de Toulouse. Philippe Gonçalves, Président de l'Ordre, Nathalie Portal, Présidente de la Maison de l'Architecture Occitanie-Méditerranée Raphaël Betillon, Président de la Maison de l'Architecture Occitanie-Pyrénées Alain Derey, Directeur de l'ENSAM Pierre Fernandez, Directeur de l'ENSAT. En présence des parrains et marraines. ■ 19h Cocktail dînatoire de clôture (sur réservation)*.

Inscription obligatoire sur le site www.architectes.org/occitanie. Cette journée professionnelle sera animée par Henri-Marc Rossignol, directeur de la rédaction de la Gazette Montpellier. Événement organisé par le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Occitanie. Plus d'infos au 0467224713.

Les Rendez-Vous de l'Architecture



La Grande-Motte Palais des Congrès 14 juin 2019



CROA CONSEIL 16/05/2019

L'ORDRE À LA RENCONTRE DES ARCHITECTES DU GARD

Après Rodez, Perpignan, Montpellier et Toulouse, c'est à Nîmes que l'Ordre a tenu son conseil délocalisé le 16 mai, pour aller à la rencontre des architectes Gardois. Cet apéro-débat a été l'occasion pour Philippe Gonçalves, Président de l'Ordre des architectes Occitanie et de l'ensemble des Conseillers de l'Ordre, Stéphane Cartou, Directeur du CAUE du Gard, l'Union Syndicale des architectes LR, Ilot Formation, d'échanger sur plusieurs thèmes majeurs, parmi lesquels on peut citer les conclusions du grand-débat, les marchés publics et privés, la réglementation, la transition énergétique, les actualités juridiques, les différentes actions de l'Ordre, et d'effectuer un focus sur l'obligation de formation. Ces rencontres permettent d'échanger librement sur l'ensemble des problématiques qui touchent la profession, qu'elles soient territoriales ou nationales. La prochaine rencontre aura lieu à Cahors le 18 juillet.

CROA

LE GUIDE OGBTP 2019

Architectes: mode d'emploi

Ce guide a pour objectif de rendre accessible les données administratives, financières, réglementaires et pratiques pour la construction, depuis la mise au point du projet jusqu'à sa parfaite réalisation. Ce document est mis à jour et enrichi chaque année pour constituer ainsi un socle de connaissances indispensables aux praticiens de la Construction. Cet outil permet, aux deux partenaires majeurs que sont les architectes et les entrepreneurs, de faciliter et de rationaliser leurs exercices professionnels et d'améliorer leur collaboration au profit de la qualité de leurs réalisations. En partenariat pérenne avec le Conseil National de l'Ordre des Architectes, la Fédération Française du Bâtiment, la Mutuelle des Architectes Français, la Fondation Excellence SMA et QUALIBAT, l'OGBTP permet aux architectes de consulter gracieusement ce guide depuis leur espace personnel.

QUESTIONS / REPONSES AUTOUR DE LA FORMATION CONTINUE

L'OBLIGATION DE FORMATION

Combien d'heures dois-je effectuer au titre de mon obligation de formation? 20h par an: 14h de formations dites «structurées» (en organismes de formation) et 6h de formations dites «complémentaires» (colloques, événements professionnels, enseignement...).
J'ai effectué plus de 20h de formation cette année. devrais-je en faire 20h l'an prochain? Non car il existe un système de report d'heures: si vous avez effectué 16h de formation structurée cette année au lieu des 14h qui relèvent de votre obligation déontologique, vous n'aurez que 12h à déclarer l'année prochaine ou l'année suivante. Les reports d'heures sont automatiquement calculés par le module de déclaration en ligne.

Je n'ai pas pu effectuer 20h de formation cette année: pourrai-je rattraper ce retard l'année prochaine? Oui, les heures

manquantes pourront être complétées sur l'année suivante. Mais attention: au bout de trois années, vous devrez impérativement avoir effectué 42h de formations structurées et 18h de formations complémentaires... Un conseil: anticipez!

J'ai effectué 20h de formation structurée cette année: suis-je obligé de suivre et de déclarer des formations complémentaires? Oui, les heures de formation structurée et complémentaire sont comptabilisées séparément. Cependant, si votre quota d'heures structurées est supérieur à 20h et votre quota d'heures complémentaires est négatif le surplus d'heure structurée pourra compléter, sur cette année seulement, votre quota d'heures complémentaires, et ainsi vous permettre d'obtenir votre attestation annuelle. Par contre, l'inverse n'est pas possible: un surplus d'heures complémentaires ne complètera jamais un manque d'heures structurées.

L'OBLIGATION DE DECLARATION DES FORMATIONS

Que puis-je comptabiliser comme heures structurées? Toute action de formation continue, réalisée par des organismes de formation agréés, dont le programme présente des objectifs de développement des compétences, un déroulement pédagogique et une évaluation de compétences. Ces organismes vous délivrent en fin de formation une attestation, une certification ou un diplôme.

Que puis-je comptabiliser comme heures complémentaires? La participation à des colloques, des congrès, conférences ou journées professionnelles ayant un lien direct avec votre activité professionnelle. L'animation de formations, d'enseignements, de colloques ou de conférences dans un cadre professionnel ou universitaire et la formation à distance (e-learning, MOOC, etc.).

Durant les mois de mai et juin et à l'occasion du Mois de l'Architecture en Occitanie (manifestation pilotée par la DRAC Occitanie) la Maison de l'Architecture Occitanie – Pyrénées vous emmène à la rencontre de l'architecture moderne et contemporaine au fil d'une programmation riche en événements.

À cette occasion, la MAOP a tissé un partenariat avec la Médiathèque José Cabanis pour proposer au public un temps fort sur l'architecture mêlant rencontres, cinéma, conférence et expositions.

MAOP
22/05–
16/06/2019

LEARNING FORMS EXPOSITION

École Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse

«Learning Forms» est un projet d'archivage continu des publications issues des studios de projet au sein des écoles d'architecture, portées par des groupes d'étudiants et d'enseignants. Regroupées, elles attestent et partagent les doutes et les enthousiasmes de la conception architecturale et de son enseignement. Au-delà de leur intérêt pédagogique, ces publications saisissent les manières de penser, de faire et de communiquer l'architecture. L'exposition «Learning Forms» présente une partie de cette archive. Les ouvrages sélectionnés ne présentent pas une même approche pédagogique, mais plutôt une vision de l'ouvrage comme modélisation d'un enseignement. Chaque livre, comme autant de maquettes, tente de restituer une manière de faire de l'architecture. *Exposition réalisée en partenariat avec l'ENSA Toulouse. www.learningforms.org*

MAOP
04/06/2019
18H

L'ARTISTE, L'ARCHITECTE ET LE MÉTRO

*La réalisation de la ligne B du métro toulousain
Grand auditorium – Médiathèque José Cabanis, Toulouse*

Le métro est un espace public, un lieu de rencontre et de passage, une extension de la ville sous terre. Dessiner un métro c'est aussi accompagner le voyageur dans son parcours en travaillant sur les flux, les perceptions, les ambiances. Dans cette conférence, Nicole Roux-Loupiac et Jean-Philippe Loupiac, architectes à l'origine de la charte architecturale de la ligne B, nous aideront à comprendre les enjeux architecturaux et artistiques de cette construction, à l'heure où Toulouse anticipe la construction d'une troisième ligne.

*Avec Sophie Veyrac, en charge de la conservation
du patrimoine artistique de Tisséo Collectivités.*

MAOP
02/05–
16/06/2019

PALMARÈS DE LA JEUNE ARCHITECTURE 2018

Pôle arts – Médiathèque José Cabanis, Toulouse

Découvrez la quatrième édition du Palmarès de la Jeune Architecture. Cette année 2018 est étendue à la nouvelle grande région Occitanie. Ce palmarès a pour but de valoriser et récompenser les jeunes architectes diplômés d'État et leur permettre de présenter leurs projets de diplômes. Ayant comme objectif de favoriser leur démarrage professionnel, ce palmarès et son exposition sont aussi l'occasion de montrer au public la diversité des sujets traités et l'actualité de l'enseignement en architecture. *Ce projet est mené par la Maison de l'Architecture Occitanie-Pyrénées et bénéficie du soutien du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes d'Occitanie, de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse et de la participation de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier.*

CONVERSATIONS ARBASIENNES POUR L'ÉCRITURE D'UN RÉCIT COLLECTIF



© Estelle, Yvan et Clémence

Entourée par les montagnes, on pourrait croire que peu de choses se passent dans cette petite commune de 250 habitants. Pourtant, Arbas se démarque du lot dans la vallée, c'est ce qui se dit. Dans les petites ruelles ou bien sur l'une des deux grandes places du village, on y croise de futurs retraités qui préparent leur nid pour leurs vieux jours, de fervents défenseurs de l'ours qui foisonnent d'idées à partager, des primo arrivants depuis 15 ans qui injectent de la culture dans les interstices du paysage, des férus d'histoire qui nous rappellent chaque moment passé en écho avec ce qui est à venir, des parapentistes qui survolent chaque jour les pâtures et forêts, et des spéléologues aux apparitions furtives.

Tout ce petit monde évolue dans un cadre montagneux omniprésent, rassurant, autour d'un pré commun multi-tâches, d'un projet de cimetière cinéraire écologique en forêt, d'un festival de théâtre qui invite tous les voisins de proche comme de loin à la curiosité, d'un réseau de chaleur bois qui propose le confort d'un chauffage central, et surtout du café qui fait aussi presse, épicerie, fromagerie, et boucherie;

noyau central, cœur battant d'Arbas qui abandonne malgré tout ses habitants le lundi.

Dans ce contexte, le format de la résidence d'architecture prend naturellement sa place, sans étonner personne mais attisant une curiosité commune. Les pratiques se révèlent au fur et à mesure de notre analyse et des entretiens que nous menons depuis deux semaines sur place. Arbas, ancien berceau de l'artisanat et du commerce a connu sa superbe du XIX^e siècle jusqu'au milieu du XX^e siècle. On y comptait encore dans les années 50, 3 hôtels, 5 cafés, de nombreux marchés et foires tout au long de l'année. De part sa morphologie et son implantation dans le paysage, Arbas n'a jamais été une commune spécialement agricole. Pas de grande exploitation, peu de terres cultivables; on plantait des légumes, on élevait quelques animaux juste de quoi subvenir à ses besoins. Alors quand on observe le tissu très dense du village on s'aperçoit que quasiment chaque maison possède sa grange. Architecture vernaculaire, très répandue dans le Comminges, sa structure est simple: un soubassement en pierre et un étage très ouvert

avec des façades charpentées bardées de claires voies en châtaignier. On y logeait les animaux en bas et le foin en haut. Aujourd'hui certaines ont été transformées en habitations, d'autres restent des lieux de stockage mais presque toutes sont maintenues en état. L'occasion alors pour nous de parler avec les habitants de ce patrimoine peu valorisé et qui fait pourtant partie de l'identité du village. Cette architecture du quotidien qui hier avait un usage très défini et qui aujourd'hui doit se réinventer.

Cela devient notre première porte d'entrée dans l'intimité des arbasiens, notre premier terrain d'expérimentation. Nous recensons les usages, les pratiques et les rêves de chacun pour constituer un fond documentaire. Une exploration rurale menée de jour comme de nuit, parfois dangereuse lorsque les planchers menacent de céder sous nos pas, mais toujours remplie d'histoires qui participeront à construire notre récit.

Prochaine session : Les bordes foraines, on s'éloigne du village, on entre dans le grand paysage. Du 03 au 07 juin 2019, sujet à suivre...



Randonnée-Exploration, 2019 ©Lo(s)t In Transition(s)!

Maison des arts Georges & Claude Pompidou,
Centre d'art contemporain labellisé Résidences internationales d'artistes
134 avenue Germain Canet – BP 24 46160 Cajarc
05 65 40 78 19 contact@magcp.fr

07/07 – 01/09/2019
**PARCOURS
D'ART
CONTEMPORAIN
EN VALLÉE
DU LOT**

Ya+K, Labor Fou, Tibo Labat
Commissariat :
E. Delprat et M. Michard

Lo(s)t In Transition(s)! – 14^e parcours d'art contemporain en vallée du Lot – prend la forme d'une investigation artistique et architecturale explorant les imaginaires de la transition dans l'écosystème de la vallée.

Partant du territoire, le projet tente de révéler les complexités de nos sociétés à accueillir les transformations en cours liées au changement climatique. L'équipe artistique, en résidence aux Maisons Daura ce printemps, se revendique d'une théorie en acte, d'une pensée qui se frotte aux réels et d'une production qui travaille les controverses. YA+K, Tibo Labat et Labor Fou partagent une pratique hybride entre art et architecture liée à la réalité sociale et politique, respectivement en France et en Allemagne. Processus

d'implication, résidences, ateliers et installations sont leurs outils d'actions et de réflexion.

Ici, les outils et les événements servent à engager des échanges avec les habitants et des actions citoyennes, à développer des lectures poétiques et politiques de cette réalité, à rendre la controverse vivante. La résidence s'est ouverte par une Randonnée-Exploration les 19, 20 et 21 Avril 2019. Durant ces trois jours, les artistes-architectes et une quinzaine de marcheurs de différents horizons ont arpenté le trajet du futur parcours entre Saint-Cirq Lapopie et Cajarc. Ils ont échangé sur les différents modes de transformation – idéalisés ou déjà engagés – mais aussi sur les effondrements qui s'esquissent. Des questions qui traversent maintenant toutes les générations.

Comment changer nos modes de vies dans une perspective collective et joyeuse pour formuler de nouveaux récits positifs? C'est tout l'enjeu de cette aventure ici avec le territoire et ses habitants permanents ou passagers. Jusqu'en Juin, les artistes mobilisent des groupes et des

publics identifiés (associations, habitants, etc.) dans le processus réflexif que constitue tout projet architectural. Ils proposent des actions performatives et de médiation active dans plusieurs communes et différents sites de la vallée: conférences, fêtes, installations temporaires, interviews... associant chaque fois des temps d'échanges à un atelier de construction. Les installations présentées pour le Parcours d'art contemporain dans les villages et les sites naturels de la vallée visent à révéler et à mettre en récit la réalité de ce territoire et les problématiques qui le traversent.

- Inauguration samedi 06 juil. 2019 à 16h. MAGCP Cajarc (navette gratuite sur réservation) entrée libre/tout public.
- Expositions du 07 juil. au 1^{er} sept. 2019. Cajarc et St-Cirq-Lapopie (du mardi au dimanche de 11h-13h et de 14h-18h) entrée libre / tout public.
- Visites commentées, ateliers, et autres événements associés à suivre sur magcp.fr. En partenariat avec les Abattoirs, Musée-Frac Occitanie Toulouse et la Maison de l'architecture Occitanie-Pyrénées.

BULLETIN D'ADHÉSION
ARCHI VITALE 2019

Nom
Prénom
Profession
Société
Adresse
Code postal Ville
Téléphone Email

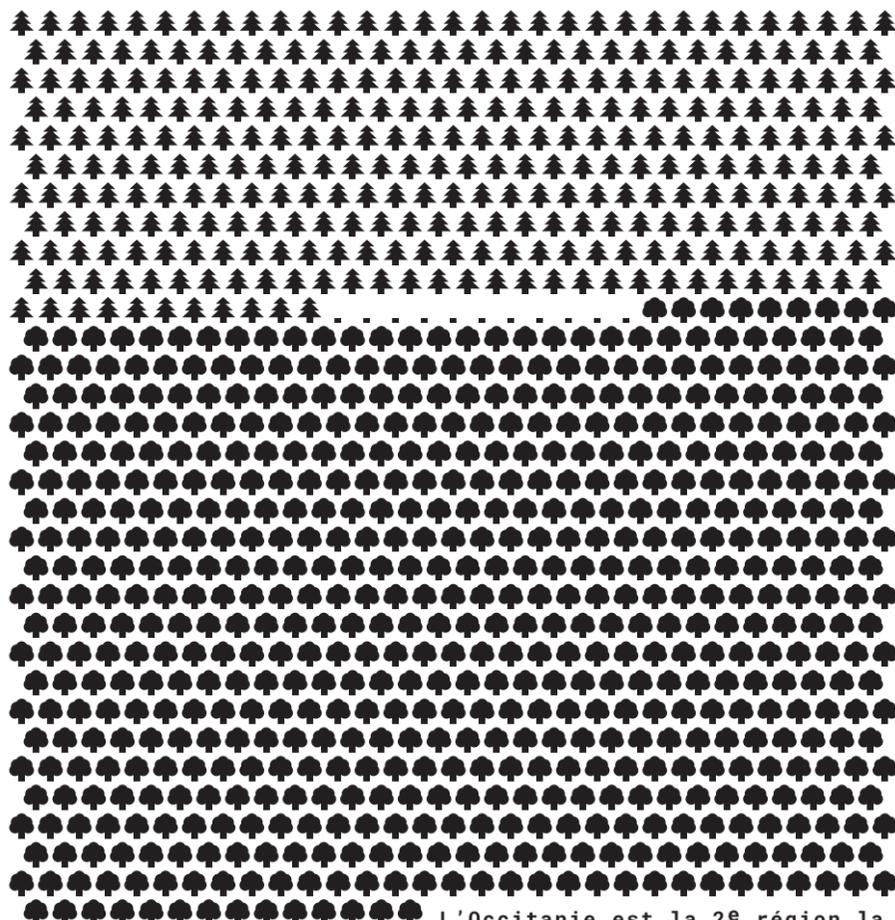
- Étudiants: 5€
- Adhésion individuelle: 50€
- Société d'architecture ou bureau d'études: 200€
- Association/Commune de -15000 habitants: 200€
- Organisme public ou privé/Commune de +15000 habitants: 500€
- Don sans limite
- Abonnement à Plan Libre seul (10 numéros/an): 25€

Date et signature

Pour toute adhésion à la Maison de l'Architecture Occitanie-Pyrénées, vous recevrez notre journal Plan Libre gratuitement (10 numéros/an). Bénéficiez d'une réduction fiscale: 66% pour un particulier et 60% pour une entreprise. Un don de 60€ vous revient à 20€. Reçu fiscal envoyé sur demande.

merci pour votre soutien

La MAOP est soutenue par le Ministère de la Culture / DRAC Occitanie, la Région Occitanie, le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, Toulouse Métropole et son Club de partenaires.
Règlement par chèque à l'ordre de la MAOP ou par virement à la Maison de l'Architecture Occitanie-Pyrénées. IBAN FR76 1026 8025 0431 3541 0020 044 / Banque Courtois Toulouse REMUSAT / BIC COURFR2T



L'Occitanie est la 2^e région la plus boisée de France. Ses forêts occupent 36% du territoire et constituent un volume de 240 Millions de m³. Ce diagramme est constitué de 960 arbres dont chacun représente 0,25 Mm³. L'Occitanie est la 5^e région française pour l'exploitation de sa forêt. La récolte  s'est stabilisée entre 2016 et 2017 avec un volume de 2,8 Mm³ soit environ 1% des forêts occitanes. Le bois d'œuvre destiné à la charpente la menuiserie et l'ameublement est majoritaire avec 1,4 Mm³. Le bois d'industrie destiné à la fabrication de papier et de panneaux représente 0,9 Mm³. Le bois d'énergie, utilisé pour la production de chaleur essentiellement, s'élève à 0,5 Mm³.

Données extraites de l'Enquête annuelle de branche de l'Agreste de janvier 2019 – Exploitations forestières et scières en 2017 et du site internet de Fibois Occitanie – https://www.forest-bois-occitanie.fr © Documents

Vincent Boutin

École Paul Bayrou Saint-Antonin- -Noble-Val

Photographe et historien de l'art

École élémentaire Paul Bayrou (82) – livraison: juillet 2018 – surface: 1251 m² – budget: 3,10M€HT
Mil Lieux Architecture (mandataire) – Laurence Ryckwaert (architecte co-traitante) – Commune de Saint-Antonin-Noble-Val (maître d'ouvrage)

168 p.5

ÉCO-RESPONSABLE

Juin 2019





© Vincent Boutin

168 p.6

ÉCO-RESPONSABLE

Juin 2019

Saint-Antonin-Noble-Val est une petite ville nichée dans les gorges de l'Aveyron. Dominée par le Roc d'Anglars, elle possède un patrimoine remarquable, principalement constitué de nombreuses maisons médiévales et de la Maison vicomtale, l'un des plus anciens édifices publics de France « restauré » par Viollet-le-Duc au milieu du XIX^e siècle.

Le site relativement pentu sur lequel est érigé le bâtiment est situé dans le voisinage immédiat du cœur historique de la cité, duquel il n'est séparé que par un parking. Cette situation offre un point de vue privilégié sur les toits de la ville à l'ouest, et sur la falaise s'élevant à plus de trois cent mètres de hauteur au sud. L'inscription dans ce contexte s'effectue en douceur le long de ce dernier côté, parallèlement au talus existant; côté ville, la nouvelle école affirme franchement les volumes des classes au moyen d'une écriture sobre et de ses toits à deux pentes, sauf au nord où un pan unique vient heureusement contrecarrer la symétrie attendue des graphiques avancées de toits destinées à briser l'ardeur de l'ensoleillement.

Implantée sur une parcelle de taille modeste auparavant occupée par des terrains de tennis, l'école doit s'accommoder de la proximité d'une salle multisports peu engageante. Les nouvelles circulations desservent également le collège voisin, établissant une connexion entre les deux établissements et le parking en contrebas. Les murs de soutènement en pierre sèche créent une résonance avec le cadre naturel et construit où prédomine le calcaire, offrant un socle à l'édifice entièrement de plain-pied. La disposition adoptée, où l'entrée couverte au nord relie la partie périscolaire à l'école, permet à la cour de récréation clôturée de lames de bois de s'ouvrir sur le paysage et le Roc d'Anglars tout en la préservant du vent. Les six salles de classe pourront être complétées par une septième, grâce à l'emplacement prévu dans le préau aménagé au sud. Chacune des salles dispose d'un accès à l'un des trois ateliers situés entre les volumes saillants. Côté cour, se répartissent les bureaux, la salle de réunion, la bibliothèque, les sanitaires et la salle de motricité. La partie périscolaire, indépendante, comprend essentiellement trois salles d'activités.

Le maître d'ouvrage, engagé dès le départ en faveur d'un bâtiment à énergie positive, a adhéré aux propositions des architectes de Mil Lieux visant une réalisation éco-responsable. L'école conçue selon la méthode PHPP (Passive House Planning Package) atteint donc une balance énergétique positive, avec une consommation attendue pour le chauffage inférieure à 15kwh/m²/an. Ces objectifs ont notamment été obtenus grâce aux propriétés et à la mise en œuvre des différents matériaux garantissant une isolation appropriée, ainsi que par l'intégration d'environ 160m² de panneaux photovoltaïques, installés sur la toiture face au sud.



L'ensemble est entièrement réalisé en ossature bois, à l'exception des murs de refends longitudinaux situés au milieu de chaque aile, construits en béton de terre. D'une hauteur de trois mètres et d'une épaisseur de quarante centimètres, ceux-ci exploitent une partie de la terre issue du terrassement. L'un des intérêts de ce matériau, outre ses teintes chaleureuses, réside dans ses capacités à améliorer l'inertie et la régulation hygrométrique tout en réduisant l'apport de composants à forte empreinte carbone: il restitue ainsi la nuit la chaleur emmagasinée la journée, et la fraîcheur nocturne le jour.



Hormis les menuiseries et les grands éléments C24 en lamellé-collé importés d'Autriche, tout le reste de la structure et du bardage provient de coupes et d'un usinage réalisés dans le Sud-Ouest, notamment sur le territoire de Girac dans le Lot ainsi que des forêts du Gers.

Les murs sont fermés par des panneaux en fibre de bois de 60 mm d'épaisseur qui font office d'ITE, enduits à l'extérieur et recouverts en soubassement par le bardage en châtaigner. L'isolation entre les montants de l'ossature est constituée d'ouate de cellulose, complétée par des plaques en coton recyclé. Celles-ci, dénommées Métisse®,

valorisent les vêtements en fin de vie et ont été mises au point par l'association LeRelais, connue pour ses bornes de collecte; elles sont à la fois performantes sur les plans thermique et acoustique, tout en étant recyclables lors de la déconstruction du bâtiment. Le traitement attentif des ponts thermiques (fondations, embrasures des menuiseries en bois triple vitrage...) et un niveau élevé d'étanchéité à l'air permettent à l'école de se dispenser d'une lourde installation de chauffage. Le système mis en place est constitué de douze petites Centrales de Traitement de l'Air (CTA) double flux: réparties dans les deux corps de bâtiments, celles-ci assurent un renouvellement constant et performant de l'air. Il est complété par une ventilation nocturne automatisée, conçue pour rafraîchir les locaux lors des périodes chaudes au moyen d'ouvrants motorisés. Les faibles besoins en chauffage sont comblés par des batteries électriques directement implantées sur les réseaux de ventilation. La localisation de chauffe-eau de faible capacité à proximité des points de puisage est guidée par la même préoccupation d'éviter toute déperdition due à des circuits étendus.

Tous ces dispositifs et les matériaux adoptés (ex. sols en caoutchouc naturel) garantissent une atmosphère saine à l'intérieur. La gestion de l'eau au moyen de robinets temporisés, d'un éclairage à leds avec détecteurs de présence, contribuent également à cette démarche d'économie concrétisée dans le hall d'accueil par un compteur indiquant en temps réel avec pédagogie le crédit énergétique atteint. Le suivi est complété dans chaque salle de classe par une sonde mesurant la qualité de l'air (taux d'humidité et de CO²). Ces performances, ainsi que la prise en compte de la totalité du cycle de vie du bâtiment, de l'origine et de l'extraction des ressources jusqu'à la perspective de sa démolition, lui ont valu d'être lauréat de l'appel à projet Bâtiments Exemplaires de la région Occitanie en 2017.

Les utilisateurs –l'équipe enseignante notamment– étroitement associés à la définition du projet, soulignent à ce jour le confort d'utilisation de l'équipement, malgré des ajustements en cours concernant la ventilation. L'éco-

responsabilisation peut impliquer en effet quelques changements d'habitudes, liés par exemple à l'impossibilité d'ouvrir des fenêtres en période de forte chaleur afin de préserver la régulation automatique du système. Au-delà de la synergie entre maître d'ouvrage et maître d'œuvre, ainsi que des rendements thermiques atteints, le projet répond concrètement sans déroger aux attentes d'une architecture lisible à une interrogation largement relayée mais pour le moment très peu matérialisée sur le territoire occitan: comment construire aujourd'hui un équipement public écologiquement vertueux avec des matériaux durables? ●





Les « côtelettes » de béton de la boucherie/charcuterie Bernadac © Barthélémy Dumons

Boucherie / Charcuterie Bernadac — Jean Algayrès (architecte) — 11 Cours du Colonel Petitpied, 09500 Mirepoix (09) — réalisée en 1958

Plan Libre lance la chronique une image/un commentaire, de parution bimensuelle et ouverte à tous. Avec le support d'une image d'architecture au sens large, bâtiment, espace urbain, dessin, détail photographique, etc., il s'agit de recueillir le commentaire d'un tiers, qu'il soit architecte ou non, qu'il soit spécialiste ou non, avec ou sans idée préconçue. L'envie est de susciter le regard, la critique, le commentaire ou l'humour de tout un chacun, obligé qu'il est par l'architecture qui l'entoure et qui forme son cadre de vie. Pour paraphraser Maupassant, la chronique escomptée ici exige « plus de trait que de profondeur, plus de saillies que de descriptions, plus de gaieté que d'idées générales ».

ENTRETIEN AVEC
M. ROGER BERNADAC,
BOUCHER / CHARCUTIER
RETRAITÉ

« J'ai connu l'architecte Jean Algayrès* par mon oncle qui travaillait comme ouvrier chez son beau-père monsieur Rech, qui avait une entreprise de maçonnerie. C'est comme ça que nous avons demandé à l'architecte de faire les plans de notre boucherie. Ça ne nous serait jamais venu à l'idée autrement. C'était peu de temps après mon mariage, vers 1956. Mon père avait déjà une boucherie dans la même rue, trois maisons plus loin. Je travaillais avec lui. On achetait la viande vivante sur pied et on la faisait abattre ici aux abattoirs municipaux de Mirepoix. C'étaient des bœufs de sept ou huit ans, pas comme aujourd'hui où on les abat dès l'âge de trois ans. On avait le magasin pour une partie des ventes et moi je faisais la tournée des villages pour le reste. À cette époque il y avait sept boucheries en même temps dans le bourg. Nous avons besoin de faire un établissement neuf, moderne, dans un endroit bien visible dans la ville, et nous avons trouvé cet emplacement à un angle de rue. Il y avait un ancien garage que nous avons racheté et

nous avons demandé à l'architecte s'il voulait bien le transformer. Il était très direct. Il nous a dit qu'il ferait un plan et des dessins et nous les soumettrait. Si ça nous plaisait, très bien. Si ça ne nous plaisait pas, il laisserait tomber. Et il a fait ce dessin très original qui nous a plu tout de suite. Et puis ça restait accessible financièrement.

Tout était vitré, ce qui permettait de bien mettre en valeur la boucherie à l'angle des deux rues. L'immeuble au-dessus, dans lequel nous avons nos appartements, n'était plus tenu que par un pilier dans l'angle. Ils ont coulé un mètre cube de béton pour faire la fondation et puis ce poteau tout en béton qui a été habillé en pierre sur les quatre côtés. C'est l'architecte qui avait tout calculé et qui donnait les instructions. Il était là pour surveiller le chantier presque tous les jours. C'était un travailleur, passionné par ce qu'il faisait. Sa femme nous avait prévenu qu'elle ne l'avait jamais vu autrement qu'occupé par son travail, avec en permanence un carnet de dessin à la main. La glace sur la petite rue latérale montait du sol au plafond et du mur au poteau d'un seul tenant. Elle était d'une taille hors norme et c'était compliqué, surtout pour la remplacer si elle venait à casser, ce qui n'a pas manqué d'arriver plusieurs fois! Sur l'autre face, elle était plus basse et redivisée par la porte d'entrée en verre. Celle-là était dans les normes.

Le plus original était ces « côtelettes » de béton qui traversaient le bâtiment en biais et ressortaient sur la rue. Elles se développaient autant dedans que dehors pour faire poids et contrepoids. Ils les ont coulées en une seule fois, avec des ferrailles de 6 carré à l'intérieur, puis elles ont été ragréées pour leur donner cette finition lisse. L'architecte nous avait dit que ces éléments de béton devaient servir à rabattre la lumière. Ce n'était pas vraiment des brise-soleil parce que la rue était au nord et il y avait de toute façon peu de soleil qui rentrait dans la journée. En revanche il voulait créer une ambiance lumineuse particulière dans la boutique. C'est pour cette raison que les ouvrages en béton étaient peints en rouge orangé – il n'y avait pas de blanc comme aujourd'hui – et que toutes les façades intérieures

étaient recouvertes d'une faïence noire semi brillante, en petits carreaux de céramique émaillée de 2x2cm. Le blanc aplati et donne une image terne de la viande, alors que là ça donnait beaucoup d'éclat au magasin et une bonne image de la viande sur l'égal. L'éclairage était complété par des néons au fréon rechargeables et faits sur mesure en suivant la forme des bétons suspendus au plafond. Ils y sont toujours d'ailleurs, plus de cinquante ans après... Ils donnaient une lumière bleutée qui ne noircissait pas la viande.

Vous ne pouvez pas savoir le monde qui est venu voir cette boucherie. Il en venait de partout, de Carcassonne, de Narbonne, de Perpignan... » ●

Barthélémy Dumons

* Jean Algayrès (1926-1987) est un architecte formé à l'école des beaux-arts de Paris par Jean Faugeron. Plan Libre a consacré un long article en 2008 sur son travail dans le Tarn et Garonne. Architecte très talentueux, il a construit de nombreuses maisons en Ariège, dans la région toulousaine et dans le Tarn et Garonne d'où il est originaire. Bâtitisseur dans l'âme, il a également fondé une société de maisons préfabriquées et déposé de nombreux brevets de fabrication. Il a réalisé un véritable chef d'œuvre à Montauban, la maison Marty, qui a été magnifiquement photographié dans les années 70 par Jean Dieuzaide.